

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DES TRANSPORTS URBAINS »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD A
GAUCHE, Lot 885, Ilot YOPOUGON

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 02/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DES
TRANSPORTS URBAINS »

Objet : - Transport de personnes et de marchandises
- Maintenance de véhicules à moteurs
- Location et vente de véhicules

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD A
GAUCHE, Lot 885, Ilot YOPOUGON

Dirigeant(s) Mme TCHEI TCHEMONTEA LYDIE (GÉRANT), M
OULAI SESSIEU AMBROISE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04142 du 27/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52444/GTCA/RC/2025 du 27/08/2025

